Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213502735-20260702-CM2026JUIL80-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19

Présents à l'ouverture de la séance : 15 - Quorum réuni

Date de la convocation :

25 Juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLTET 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en Coglès, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Rodolphe HAMEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mr Rodolphe HAMEAU, Mr Mickaël JULIEN, Mme Marylène ROUSSEL, Mr Éric D'HANGEST, Mme Virginie MALLE, Mr Régis ROGER, Mme Maud LIGER, Mme Audrey AURIOL, Mme Mélanie DAVY, Mr Benjamin BRUNEAU, Mr Mieszko DUSAUTOY, Mr Pascal RÉGNAULT, Mr Didier LERAY, Mme Anne-Sophie DENOUAL et Mme Géraldine LEMARIÉ.

ABSENTS EXCUSÉS : Mr Laurent BARBOT qui a donné pouvoir à Mr Mickaël JULIEN, Mr Nicolas LANGLAIS qui a donné pouvoir à Mme Virginie MALLE, Mme Angélina MAHÉ qui a donné pouvoir à Mr Mieszko DUSAUTOY et Mme Sabrina GIROU qui a donné pouvoir à Mr Rodolphe HAMEAU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie MALLE.

CM2026-JUILLET-N°80
OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 1650 paragraphe n°1 du Code Général des Impôts, il convient de constituer une commission communale des impôts directs.

Cette commission est composée du Maire ou d'un adjoint délégué, Président de la commission et de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants. Elle doit être proposée au directeur départemental des finances publiques avec un nombre de 32 personnes. Le directeur départemental des finances publiques fera le choix parmi la liste qui lui sera adressée pour désigner les 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité, quorum réuni – 15 élus présents et 19 élus votants :

COMMISSAIRES TITULAIRES :
Mr Roger BELLOIR, Mme Marie-Thérèse GOBÉ, Mr Patrick ROCHELLE, Mr Roger MONTHORIN, Mr Jean-Louis ROUSSEL, Mr Claude SIMON, Mr Michel PATIN, Mme Mariannick SOURDIN, Mr Christian LÉCRIVAIN, Mme Fabienne TRABIS, Mr Hervé VIEL, Mr Marcel LEMARIÉ, Mr Louis BOSCHER, Mr Renan DALIGAULT, Mr Didier VALTAIS et Mme Monique CARRÉ.

COMMISSAIRES SUPPLÉANTS :
Mr Régis ROGER, Mme Maud LIGER, Mme Audrey AURIOL, Mr Laurent BARBOT, Mr Nicolas LANGLAIS, Mme Mélanie DAVY, Mme Angélina MAHÉ, Me Benjamin BRUNEAU, Mr Mieszko DUSAUTOY, Mme Sabrina GIROU, Mr Pascal RÉGNAULT, Mr Didier LERAY, Mme Anne-Sophie DENOUAL, Mme Géraldine LEMARIÉ, Mr Mickaël JULIEN et Mme Marylène ROUSSEL.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213502735-20260702-CM2026JUIL80-DE

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
A Saint-Germain-en-Coglès,
Le 03 Juillet 2026.
Le Maire,
Rodolphe HAMEAU.